

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance. Edition quinzaine (par an) \$4.00. Edition hebdomadaire " " 1.00. Les annonces sont insérées aux taux suivants: Par ligne (trois insertions) 0.10. Chaque insertion subséquente 0.05. Trois insertions par semaine 0.06. Deux " " " " 0.07. Une " " " " 0.08. Conditions spéciales pour annonces à long terme.

LUNDI 22 AVRIL 1889

Nous adressons tous nos remerciements à ceux de nos confrères qui ont bien voulu nous complimenter à l'occasion de notre récente transformation, et qui ont parlé de notre journal dans les termes les plus bienveillants et les plus courtois. Si nous nous sommes abstenu, par une réserve qui n'est pas toujours initiée, de reproduire dans nos propres colonnes les éloges adressés à notre rédaction, nous n'en sommes pas moins très sensibles à ce témoignage spontané de nos pairs en journalisme.

M. A. T. Freed, président de la Commission du Travail, proteste, dans une lettre au *Mail*, contre l'assertion de ce journal, d'après laquelle le premier rapport de la commission aurait été rédigé par des adversaires de la classe ouvrière, tandis que c'est tout le contraire.

M. Freed donne en même temps de curieux détails sur l'origine des deux rapports. Il paraît que le premier rapport a été soumis tout d'abord à la commission, qu'il a été impossible de le faire accepter à la majorité, malgré une défection de cinq membres.

La majorité opposante ne paraissant en état ni de formuler des amendements, ni de rédiger un contre-rapport, les auteurs du premier rapport se sont défaits à y apposer leur signature et à le remettre au ministre, en lui adressant leur démission.

Mais par suite d'une insinuation, dont on ignore l'origine, le texte de ce premier rapport fut communiqué aux huit membres dissidents, qui s'empressèrent de le copier à peu près mot pour mot, en se bornant à supprimer ou à atténuer quelques unes des conclusions qui leur avaient déplu et à ajouter quelques autres.

C'est ainsi, dit M. Freed, que le second rapport a pu être rédigé en trois ou quatre jours, et c'est ainsi que s'explique la similitude de deux textes, qui avait d'abord surpris le public.

Il nous est impossible de partager l'opinion de *l'Empire*, qui traite M. Holton et les partisans d'une réforme de la législation douanière, d'associés des fraudeurs et des contrebandiers. Il arrive souvent à l'opposition de s'être sans reproches au point de vue du patriotisme. Nous l'avons signalé plus d'une fois. Mais ce n'est pas une raison pour abuser, à tout propos, du mot de fraudeur, qui est devenu une épithète de polémique, qui est devenue une épithète de malice, et qui est devenue une épithète de mépris.

L'Empire se trompe, si croit que la demande d'une législation douanière plus libérale, soit une pure tapinerie d'opposition. Dans notre métropole commerciale, à Montréal, tout le monde, libéraux et conservateurs, est unanime sur la nécessité d'une réforme: et c'est déjà, contre la loi actuelle, un préjugé considérable, que les dispositions excessives qu'elle contient, et contre lesquelles le commerce proteste, ne soient appliquées dans aucun autre pays.

LA SURPRODUCTION

Les illuminés et les hommes d'une idée, ont quelquefois du bon. Ils vont droit leur chemin; ils obéissent à l'esprit qui parle en eux, et ils se moquent du qu'en dira-t-on. Quand ils voient faux, cela peut les mener à de grandes extravagances; mais quand ils ont par hasard saisi une idée juste, cela leur permet de s'y tenir et de la défendre, et de ne pas se laisser arrêter par les préjugés du moment ou par les crailleries d'une opinion ignorante et mal dirigée.

M. Erasmus Wiman, — car c'est de lui que nous voulons parler, — vient de donner une preuve de cette indépendance d'esprit, qui n'est pas pour racheter ses autres fautes, mais qui n'en est pas moins intéressante à signaler.

Pendant que tout le monde s'obstine à dénoncer les *combinés* et que des esprits étroits, comme M. Clarke Wallace, n'imaginent rien de mieux que d'ajouter de nouvelles dispositions, à l'arsenal des lois pénales, M. Wiman, à face de la réalité et de la vérité, a eu le courage de se mettre en mouvement pour la surproduction (*overproduction*) et l'excès de la concurrence étaient les deux périls qui menaçaient pour le moment le monde économique; et qu'il y avait à un mal si grave et si pressant, que tout le monde devait s'appliquer à y porter remède.

M. Wiman a raison, dans ce cas spécial. Nous ne croyons pas que le remède soit aisé à trouver; et le mal est incontestable, et il tend de jour en jour à prendre des proportions plus inquiétantes. Ce mal date des environs de 1870, 1871.

C'est à cette époque que l'histoire de l'Angleterre pendant la première partie de ce siècle, a commencé à être bien connue, et à devenir pour les autres nations un objet d'envie et d'émulation.

Les Etats-Unis, au sortir de la guerre de sécession, la France et l'Allemagne, au sortir de la guerre de 1870, l'Italie, qui se trouvait à cette époque à l'apogée de son développement financier, se sont mis à développer leur industrie avec une véritable fureur. On a construit des chemins de fer; on a fait en quinze ans, en grands travaux publics, l'œuvre de plus d'un demi siècle. On a cherché à développer partout les manufactures et le commerce d'exportation. La renaissance du système protectionniste a provoqué, au dedans de chaque nation, la concurrence intérieure. Pendant plusieurs années, on a cédé, dans le monde entier, à cette étrange illusion de croire qu'on pouvait produire indéfiniment et que jamais, les débouchés ne manqueraient.

C'est le contraire qui s'est réalisé. Les besoins des consommateurs ne se sont pas développés aussi vite que la production; et il en est résulté une crise dont nous subissons encore le contre-coup.

M. Wiman, qui a concentré son examen sur les Etats-Unis, dit avec quelque raison, qu'à l'heure présente la situation est telle que, si un tiers des manufactures, des constructeurs de chemins de fer, voulaient consentir à faire grève, les deux autres tiers auraient intérêt à les nourrir à ne rien faire, et à éviter ainsi l'excès de concurrence qui paralysait tous leurs efforts.

Et ce qu'il y a de plus grave dans la situation actuelle, c'est qu'on ne sait vraiment comment y remédier. Arrivait-on à prouver à tous les intéressés que la surproduction est un mal, le commerce n'en est pas moins libre et exclusivement dépendant de l'initiative individuelle. Allez donc prouver à un homme hardi et entreprenant, qui croit avoir de bonnes raisons pour être sûr de gagner de l'argent, et de dépasser ses rivaux, qu'il y a déjà dans le pays, trop de producteurs de la nature de ce qu'il se propose de fonder. Qu'est-ce que celui-là peut lui faire et comment l'arrêterez-vous, si ce n'est rompre à faire faillite, et même s'il se trompe en le croyant?

TELEGRAMMES

Boulangier contraint de quitter la Belgique

LES AVENTURES DE NUMA GILLY

UN LOUIS XIV ALLEMAND

TOILETTES DE COUR

Un nouveau ministre de la guerre

LE CHANCELIER ET L'EMPE-REUR

ENCORE LE NILHILISME

L'INFLUENCE RUSSIE EN SERBIE

Départ du général Boulanger

BRUXELLES, 21.—A la suite de la visite de M. Bourée, ministre de France au prince de Chimay, le gouvernement belge a adressé au général Boulanger un avis officiel d'avoir à quitter la Belgique, si le général n'y avait consenti avant le départ de son ministre de France.

Le général Boulanger s'est vu contraint de quitter volontairement le territoire belge.

On dit qu'il partira pour Londres, mercredi prochain.

Les boulangistes, qui ont actuellement à Bruxelles, accompagneront leur chef dans sa nouvelle retraite.

L'affaire Numa Gilly

PARIS, 21.—M. Numa Gilly, le député qui s'est rendu célèbre en dénonçant ses collègues, et en publiant le livre intitulé "Mes Dossiers", vient d'être condamné à six mois de prison par la cour d'assises de la Gironde, pour diffamation envers M. Raynal, ancien ministre des travaux publics.

M. Savigne, l'éditeur de "Mes Dossiers", a été condamné par le même arrêt, à trois mois d'emprisonnement, 3,000 francs d'amende et 8,000 francs de dommages intérêts. Près de vingt procès analogues sont intentés par d'autres députés contre MM. Numa Gilly et Savigne.

M. Numa Gilly est insolvable; mais il paraît pressenti que MM. Savigne sera totalement ruiné.

La nouvelle cour

BERLIN, 21.—L'empereur, en commandant le trousseau de la princesse Sophie, sœur de l'impératrice, qui doit épouser le prince Frédéric-Léopold, et est sa belle-sœur, la princesse Sophie, qui doit se marier avec le duc de Saxe, a exprimé le désir que les costumes de la cour pour les hommes se composent de chausses courtes, de souliers avec boucles et d'un tricot, laissant à chacun la liberté de choisir la couleur qui lui convient.

Guillaume adore la splendeur et les uniformes brillants. Il fait espérer que les femmes allemandes soutiendront les efforts de leur empereur pour relever l'éclat des toilettes de la cour et qu'elles finiront par ne plus mériter la réputation d'être les femmes les plus mal habillées d'Europe.

Question de toilette

BERLIN, 21.—L'empereur, en commandant le trousseau de la princesse Sophie, sœur de l'impératrice, qui doit épouser le prince Frédéric-Léopold, et est sa belle-sœur, la princesse Sophie, qui doit se marier avec le duc de Saxe, a exprimé le désir que les costumes de la cour pour les hommes se composent de chausses courtes, de souliers avec boucles et d'un tricot, laissant à chacun la liberté de choisir la couleur qui lui convient.

Guillaume adore la splendeur et les uniformes brillants. Il fait espérer que les femmes allemandes soutiendront les efforts de leur empereur pour relever l'éclat des toilettes de la cour et qu'elles finiront par ne plus mériter la réputation d'être les femmes les plus mal habillées d'Europe.

Le nouveau ministre de la guerre

BERLIN, 21.—La nouvelle la plus importante du jour est la nomination de général von Verdy du Vernois aux fonctions de ministre de la guerre. Le général Verdy du Vernois, on peut dire qu'il est le premier de la nouvelle génération des militaires allemands à percer, car il n'est qu'un officier de réserve, et il occupait une position de ministre d'importance dans l'état-major général lors de la guerre franco-allemande. Depuis dix ans il était gouverneur de Strasbourg.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

BERLIN, 21.—On dit qu'un dissentiment s'est élevé entre l'empereur et le nonce de Bismarck, au sujet de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin.

Le nonce à Berlin

A TRAVERS LES JOURNAUX

"L'Union Libérale" prend avec quelque mauvaise humeur, la lettre de S. E. le cardinal Taschereau. Elle écrit: "Le Cardinal Taschereau est vis-à-vis de la presse canadienne dans une position spéciale délicate. Depuis des années il est en butte aux attaques des journaux d'extrême gauche, sans pouvoir, en convenance, intervenir; mais que des journaux veulent le défendre, la presse canadienne des conventions exige alors qu'il élève la voix. Grâce aux insinuations méchantes des gazettes dévotées, S. E. dans ses déclarations, s'est vu forcé de dégager sa responsabilité de la discussion au sujet de la question des Jésuites.

Puisse l'autorité religieuse, au train dont vont les choses, n'avoir jamais besoin d'être défendue contre ceux qui profitent des défiances éventuelles pour chercher victoire contre nous!"

"Le Mail", qui nous n'aurions pas cru si simple que le non-développement du *bill* des Jésuites, a été pour M. Mercier, une triste découverte. "Si l'on s'en rapporte à ce *bill*, aux aveux des journaux partisans, il n'y a pas de doute que l'acceptation du *bill* des Jésuites par le gouvernement fédéral, ait été une véritable catastrophe pour le premier ministre de Québec. M. Mercier croyait avoir très bien joué ses cartes, et si le *bill* des Jésuites n'avait été accepté, il aurait eu un cri d'admiration pour le rallier les habitants. C'est alors qu'il aurait eu de toute son éloquence pour convaincre ses électeurs de la nécessité de la religion était persécutée. Mais, la décision du gouvernement fédéral lui a enlevé cette ressource; et maintenant M. Mercier est obligé de chercher autour de lui, quel autre cri d'admiration il pourrait bien prendre."

"La Gazette" revient fort à propos, sur les questions de l'intérêt des dépôts des caisses d'épargne. Sir Charles Tupper avait promis de réduire le taux de 4 1/2 pour cent, qui est ruiné pour le trésor, qui donne au foyer des capitaux, une valeur plus élevée que celle des caisses d'épargne. Sir Charles Tupper, avait promis de réduire le taux de 4 1/2 pour cent, qui est ruiné pour le trésor, qui donne au foyer des capitaux, une valeur plus élevée que celle des caisses d'épargne.

"L'Electeur" nous est arrivé hier avec une longue lettre de M. J. P. Gauthier, le député de la *Minerve* et laisse entendre clairement que Rome va lui donner gain de cause. "Nous regrettons vivement de voir de nouveau le non-développement de la loi de la *Minerve*, et que, depuis un an, ses intentions sont restées un mystère pour le public. "La Gazette" insiste pour qu'une solution intervienne, et pour que les promesses de Sir Charles Tupper soient exécutées.

"L'Electeur" nous est arrivé hier avec une longue lettre de M. J. P. Gauthier, le député de la *Minerve* et laisse entendre clairement que Rome va lui donner gain de cause. "Nous regrettons vivement de voir de nouveau le non-développement de la loi de la *Minerve*, et que, depuis un an, ses intentions sont restées un mystère pour le public. "La Gazette" insiste pour qu'une solution intervienne, et pour que les promesses de Sir Charles Tupper soient exécutées.

"L'Electeur" nous est arrivé hier avec une longue lettre de M. J. P. Gauthier, le député de la *Minerve* et laisse entendre clairement que Rome va lui donner gain de cause. "Nous regrettons vivement de voir de nouveau le non-développement de la loi de la *Minerve*, et que, depuis un an, ses intentions sont restées un mystère pour le public. "La Gazette" insiste pour qu'une solution intervienne, et pour que les promesses de Sir Charles Tupper soient exécutées.

"L'Electeur" nous est arrivé hier avec une longue lettre de M. J. P. Gauthier, le député de la *Minerve* et laisse entendre clairement que Rome va lui donner gain de cause. "Nous regrettons vivement de voir de nouveau le non-développement de la loi de la *Minerve*, et que, depuis un an, ses intentions sont restées un mystère pour le public. "La Gazette" insiste pour qu'une solution intervienne, et pour que les promesses de Sir Charles Tupper soient exécutées.

"L'Electeur" nous est arrivé hier avec une longue lettre de M. J. P. Gauthier, le député de la *Minerve* et laisse entendre clairement que Rome va lui donner gain de cause. "Nous regrettons vivement de voir de nouveau le non-développement de la loi de la *Minerve*, et que, depuis un an, ses intentions sont restées un mystère pour le public. "La Gazette" insiste pour qu'une solution intervienne, et pour que les promesses de Sir Charles Tupper soient exécutées.

FERRONNERIES

McDougall & Cuzner

RUES SSEX ET OULNE, CHAUDIERE

Essayez la SAVARINA

Remède infallible contre la toux

AVIS SPECIAL

PHARMACIE SAVARD

AVIS SPECIAL

CHEAPSIDE

Veillez, s'il vous plaît, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans Nouveaux Pardessus Nouveaux Gilets Nouveaux Jersey

Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES

COSTUMES : D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE PITTAVAT & JARVIS

117 RUE SPARKS

L'HOTEL CUSHING

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirige l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex un salon de première classe, où il tiendra toujours des *BOISSONS DE PREMIERE CLASSE* — Toujours en mains des *CHARGES* de première marque.

CUSHING & CO

Remède de Pinus

POUR LES BRONCHITES MORROIDES

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successor of L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU—

Belcourt & MacCracken

O'Gara & Remon

Walker, McLean & Blanchet

GEO. McLAURIN, LL.B.

J. P. FISHER

Stewart, Chrysler & Godfrey

Valin & Code

Bradley & Snow

Gundry & Powell

Dr. Fissiault

Mlle Collins

John Kerrigan

Walker, McLean & Blanchet

E. A. Leprohon

Hotel Riendeau

Hotel Riendeau